

# Les FOULÉES ROSES



**DIMANCHE 6 OCTOBRE • DÉPART À 11H**  
**PLACE ANTOINE ET SIMONE VEIL**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À DÉPOSER AU PALAIS DES SPORTS - ÎLE DE PUTEAUX JUSQU'AU 2 OCTOBRE 16H

*Le certificat médical n'est pas nécessaire*

Choix du parcours :  3km  5 km

Choix du challenge :  Aucun  Écoles : ..... Classe : .....

Associations : .....  Entreprises : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél : .....

Courriel : .....

**Merci de joindre un justificatif de domicile**

*Les enfants nés après le 6 octobre 2012 doivent être accompagnés d'un adulte inscrit à la course.*

### POUR LES PARENTS DE MINEURS

« Je soussigné ..... autorise mon enfant ci-dessus  
identifié à participer aux Foulées Roses »

Nom de l'accompagnateur (inscrit à la course) : .....

### Date et signature :

(Date et signature des parents pour les mineurs)

### DOSSARDS ET T-SHIRT À RÉCUPÉRER :

**Samedi 5 octobre** de 10h à 17h au Palais des sports

ou **dimanche 6 octobre** de 9h à 10h45 sur la place Antoine et Simone Veil.



Un traitement de données personnelles est mis en oeuvre par la Commune de Puteaux afin de répondre aux inscriptions aux Foulées Roses du 6 octobre 2024. Ces données sont recueillies afin de pouvoir organiser l'évènement et de répondre à la grille tarifaire fixée. Les données collectées sont destinées uniquement aux agents de la Ville qui participent à l'organisation de cet évènement. Les données personnelles recueillies sont conservées durant la durée de l'opération puis supprimées à l'issue de celle-ci, sauf obligation légale. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Vous pouvez aussi formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.

Vous pouvez contacter notre DPO et effectuer vos demandes relatives à l'exercice de vos droits à l'adresse postale suivante : Mairie de Puteaux, service du délégué à la protection des données, 131 rue de la République - 92800 PUTEAUX ou à l'adresse mail suivante : dpo@mairie-puteaux.fr.

# RÈGLEMENT

## ARTICLE 1<sup>er</sup>

Chaque concurrent doit remplir, dater et signer un bulletin d'inscription (les parents ou représentant légal pour les mineurs)

## ARTICLE 2

Si les conditions climatiques exceptionnelles ou de sécurité deviennent incompatibles avec la bonne organisation de la course, l'organisation peut suspendre cette dernière.

## ARTICLE 3

Tout concurrent est censé avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

## ARTICLE 4

La ville décline toute responsabilité en cas d'accident.

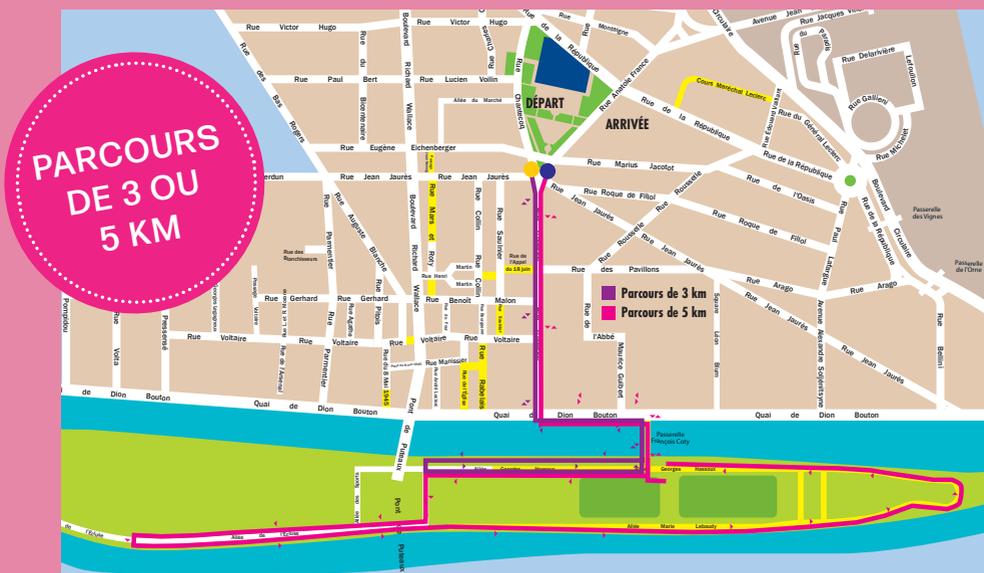
## ARTICLE 5

En m'inscrivant à la course, j'autorise la mairie de Puteaux ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## ARTICLE 6

Les enfants nés après le 6 octobre 2012 doivent être accompagnés d'un adulte inscrit à la course.

## PARCOURS DE 3 ET 5 KM AU DÉPART DE LA PLACE ANTOINE ET SIMONE VEIL



RENSEIGNEMENTS :  
Service des Sports 01 46 25 03 75  
sports@mairie-puteaux.fr - www.puteaux.fr

